

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1451>



Soutenir la vie associative

- Cahiers d'exigences -



Date de mise en ligne : lundi 19 mars 2018

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Le Collectif des associations citoyennes organise la mobilisation, interpelle les politiques, apporte un soutien aux associations les plus durement touchées, facilite les liens et la mise en réseau. Nous pensons en effet qu'il est essentiel de faire entendre la voix des associations citoyennes en cette période de luttes sociales. !

Parmi les actions réalisées en 2017 (voir la mini rétrospective <http://oxi90.com/GHDURSI79/50219C89BABE400395843D046CCBE449.php>), le CAC a lancé à l'automne dernier l'Appel « NON à l'immense plan social sur les contrats aidés ! <http://cac.plansocial.odass.org/> » qui a participé à mieux faire connaître la situation des associations et à mobiliser plus largement sur les territoires en octobre et novembre.

Cela nous a permis de mieux nous faire entendre des parlementaires au moment du vote du budget et d'obtenir le maintien de 200 000 emplois aidés en 2018 (voir les dernières actualités <http://www.associations-citoyennes.net/?p=10700>).

Cela nous a aussi donné l'opportunité de participer à la concertation lancée par le gouvernement « pour une politique de vie associative ambitieuse et une société de l'engagement » où nous faisons entendre la voix des associations du réseau (toutes les infos sont <http://www.associations-citoyennes.net/?p=11265>).

Tout en restant vigilant et critique vis à vis de la politique actuelle (lire notre article "Du "parcours emploi compétences" à la "French Impact", une régression spectaculaire "<http://www.associations-citoyennes.net/?p=11616> ").

Mais pour agir nous avons besoin de votre soutien. Le Collectif ne reçoit toujours pas de subventions de fonctionnement. Il repose sur la somme des énergies des associations qui s'engagent, sur des groupes de travail, de veille et aussi sur leur soutien financier.

Vous trouverez ci-dessous un bulletin d'adhésion avec le barème indicatif de la cotisation à remplir et nous retourner. Ce barème ne doit pas être un obstacle à votre adhésion ou soutien au CAC en fonction de votre situation financière. Sur ce lien les différentes possibilités de soutien sont indiquées http://www.associations-citoyennes.net/?page_id=4630 .

- ▶ Si vous êtes membre d'une association, tous les éléments pour permettre à votre structure de prendre une décision en CA, bureau ou AG sont ICI http://www.associations-citoyennes.net/?page_id=4630 (statut, charte, membre du CA, plaquette, note d'orientation) - notez que vous pouvez voter la décision pour l'année 2018 ou plusieurs années afin de ne pas avoir à remettre le sujet à l'ordre du jour tous les ans.
- ▶ Il est aussi possible d'adhérer en ligne via la plate-forme HelloAsso, à titre personnel en cliquant ici <https://www.helloasso.com/associations/collectif-des-associations-citoyennes/adhesions/adhesions-cac-personnes-physiques> , ou au titre d'une organisation en cliquant là <https://www.helloasso.com/associations/collectif-des-associations-citoyennes/adhesions/adhesions-cac-personnes-morales> .

En vous remerciant par avance.